

DYNAMISME ECONOMIQUE ET REVIVISCENCE SOCIALE ET CULTURELLE
CHEZ LES ADJA-EHOUE DU MOYENMONO (Togo).
QUEL PROJET DE SOCIETE ,

Marie-France LANGE
ORSTOM - Département H

Les Adja-Ehoué ont longtemps été méconnus puis ignorés aussi bien des chercheurs que des développeurs. La région du Moyen-Mono, conincée entre le Mono à l'ouest et la frontière béninoise à l'est, se caractérisait, il y a quelques années encore, par une infrastructure routière quasi-inexistante, une absence de centre médical et une pénurie d'écoles publics. Aucun projet de développement de quelque origine qu'il soit (FAC, Banque Mondiale, ONG, gouvernement togolais, etc) n'a jamais été réalisé.

Une région oubliée des développeurs.

Le colonisateur allemand ne trouva aucun intérêt à cette région, peu peuplée à l'époque, et d'accès très difficile. Son intervention se limita à la construction d'une piste de Notsé à Tététou, et à planter le long de cette piste des teckeraies que les Français, puis le gouvernement togolais, allaient par la suite continuer d'exploiter.

La région ne retint pas plus l'attention des Français, qui se contentèrent de construire le premier radier sur le Mono au moyen du travail forcé. Ainsi, lorsque le Togo devint français, les frontières avec le Dahomey n'étaient toujours pas délimitées.

Depuis l'indépendance, les interventions de l'Etat togolais furent limitées, malgré un effort au niveau de la scolarisation, effort cependant relatif par rapport à d'autres régions. Ce n'est qu'en 1981 que le pont permettant de franchir le Mono à toute époque de l'année fut achevé, ce qui facilita les relations entre Notsé, chef-lieu de préfecture, et les cantons de Tohou et de Kpekpleme, en évitant les attentes de plusieurs jours au bac ; c'est aussi à partir de cette année que la SOTOCO lance son programme de diffusion de la culture du coton. La SOTOCO se mit à construire et à entretenir de nombreuses pistes, ce qui permit à la région du Moyen-Mono de posséder enfin un réseau important de voies de communications praticables la majeure partie de l'année. En 1985, la construction d'un pont métallique sur le Mono au nord d'Ountivou, nécessaire à l'aménagement du barrage Nangbéto, désenclava encore plus la région en établissant la liaison avec Atakpamé en saison des pluies (auparavant le radier était inondé de trois à quatre mois par an).

Les prémices d'un développement (décennie 1970-1980).

Durant la période antérieure à ces premières interventions étatiques, la région tenta en vain un décollage économique. L'impossibilité de commercialiser les produits agricoles constitua un frein indéniable. Des notables et des chefs de village essayèrent d'impulser une dynamique en créant des marchés (une quinzaine entre Tohou et Ahomma), qui périclitèrent et fermèrent, pour la plupart d'entre eux, les uns après les autres (trop de vendeurs de produits agricoles en l'absence d'acheteurs, ce qui induit une circulation monétaire trop faible pour le commerce des produits manufacturés). Seul le marché de Kpekpleme échappa à ce sort. Vers 1940, un Libanais s'est installé à Kpekpleme pour commercialiser l'arachide. En situation de monopole, il put imposer des prix dérisoires ; mais la vente des arachides procura aux agriculteurs des revenus monétaires, lesquels attirèrent tout d'abord quelques Nago (Yoruba), puis des Haoussa, qui assurèrent l'essor du marché de Kpekpleme ; certains d'entre eux s'installèrent définitivement au village en ouvrant les premiers ateliers et boutiques.

Quelques agriculteurs commencèrent alors à faire fortune grâce aux revenus procurés par la vente des arachides. Les premières

maisons "en dur" se construisent ; les premières boutiques appartenant à des Adja-Ehoué s'ouvrent ; les premiers camions achetés par ces agriculteurs commencent à circuler ; des taxis sont acquis en ville. Les achats de biens de consommation "évolués" font leur apparition, quelques investissements immobiliers ont lieu à Lomé.

Durant cette période, la demande scolaire est très forte ; les Adja-Ehoué se décident à envoyer leurs enfants à l'école primaire (de nombreuses écoles "clandestines" voient le jour), puis au collège (ouverture des collèges de Tohoun, de Tado et de Kpekpleme), et enfin, pour un nombre restreint, au lycée de Notsé. L'espoir d'une réussite sociale et économique n'apparaît plus comme vain. Cependant, cette réussite semble devoir emprunter le chemin de la ville et de l'assimilation ethnique et religieuse aux groupes économiquement prédominants : les Ewé et les "Mina". Ainsi, le parler adja est supplanté par l'éwé ; les vodu sont un peu oubliés au profit de conversions au christianisme ; le départ des jeunes scolarisés vers Lomé ou à l'étranger (essentiellement vers le Nigéria, mais aussi vers la Côte d'Ivoire ou le Gabon) est encouragé, les alliances matrimoniales semblent échapper aux chefs de famille (les jeunes trouvent plus "valorisant" d'épouser une Ewé).

Cependant, dès 1975, la crise financière et économique s'installe au Togo. Les cours du phosphate (principale source de revenu au Togo) s'effondrent et les répercussions de la crise mondiale se font également sentir. La situation semble se maintenir malgré quelques signes croissants de récession. 1981 apparaît comme l'année décisive du changement qui était en train de s'opérer. Le FMI intervient et obtient du gouvernement togolais des mesures radicales. Certaines sociétés d'Etat ou mixtes qui accusaient de lourds déficits furent dissoutes, ce qui eut un impact certain sur le volume de l'emploi. Mais surtout, ce dernier s'est trouvé brutalement rétréci du fait des mesures conseillées par le FMI et mises en application par le gouvernement togolais, tels que blocage des salaires de la fonction publique -sur lesquels fut prélevé un impôt de solidarité de 5%- , l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, l'alignement des salaires du secteur para-étatique sur ceux de la fonction publique (les réductions de salaire varient entre 30% et 50% selon les cas).

Ces mesures touchent tout particulièrement les salariés (baisse du niveau de vie) et les jeunes à la recherche d'un premier emploi (la fonction publique absorbe presque 50% des emplois salariés du secteur moderne au Togo).

La remise en cause.

La réaction des agriculteurs Adja-Ehoué est immédiate. Elle s'exprime à la fois dans le domaine scolaire où le refus de l'école s'exprime brutalement (1), dans le domaine économique par la prise en charge par les villageois du développement de la région (essor spectaculaire de l'agriculture -vivrier, coton, arachide, etc- du commerce, des transports ; transformation du cadre de vie (construction de maisons, de citernes, achats de motos, de groupes électrogènes); dans le domaine social, par la revivification des structures sociale et culturelle traditionnelles, qui s'observe au niveau de la revalorisation des cérémonies d'initiation et des cultes vodu, par l'essor des couvents "animistes", lieux de formation des jeunes antérieurs à l'école de type moderne, par la reprise en main par les chefs de famille des alliances matrimoniales, enfin, par le succès des cérémonies et des fêtes autrefois délaissées. Il ne s'agit absolument pas d'un "simple retour en arrière" ; bien au contraire, toutes ces instances de la vie sociale ont connu de profondes modifications, tout en conservant leurs armatures traditionnelles.

A l'origine de ce revirement, se trouve le constat d'échecs aussi soudains qu'inattendus pour la majorité des agriculteurs, pour qui l'école, le départ en ville et le statut de salarié devaient conduire à une réussite certaine.

Le premier constat d'échec fut provoqué par le retour massif des jeunes de Lomé, Lagos ou Abidjan, "sans un sou en poche", en situation d'échec et humiliés vis-à-vis de ceux qui étaient restés au village, retours qui posèrent d'énormes problèmes de réinsertion aux chefs de famille. Dénommés "didono" (2) ou "intellectuels râtés" par les agriculteurs alphabétisés, ils commencèrent à "hanter" les villages de leur présence inutile, se faisant inviter pour trouver leur nourriture quotidienne. Certains recoururent au vol, dévalisant les greniers à maïs, subtilisant le petit bétail ou les volailles. D'autres encore, et plus redoutés, se spécialisèrent dans le "rensei-

gnement en tout genre", touchant des primes à chaque dénonciation. Or, dans un milieu où il est impossible de ne pas être en infraction, les paysans aisés, ou les agricultrices-commerçantes, deviennent vite la proie des militaires, des douaniers ou des gardes forestiers, en poste dans la région, alliés aux "didono". Il devint alors urgent pour l'ensemble des communautés, d'une part d'éviter la prolifération des "didono" en ne scolarisant qu'un nombre limité d'enfants, d'autre part d'assurer la réinsertion des jeunes. Celle-ci fut entreprise par les chefs de famille selon différentes étapes. Tout d'abord, dans les cas où l'échec était perçu de façon dramatique, il fallait "laver" le jeune de son échec en imputant la nature de celui-ci à des étrangers, de préférence aux urbanisés de longue date. Les cérémonies vodu de "réinsertion" se multiplièrent. Beaucoup de ces jeunes se plaignaient d'ailleurs d'avoir été empoisonnés ou ensorcellés. Pour d'autres, l'échec ou leur attitude marginale constatée à leur retour furent imputés au fait qu'ils n'avaient pas subi les cérémonies d'initiation réservées aux garçons, que leur famille avait eu tendance à négliger du fait de leur scolarisation. Ces cérémonies connurent un nouvel essor d'autant qu'elles assurèrent aux jeunes l'irresponsabilité de leur échec ou l'impunité des actes répréhensifs commis, et aux "anciens" le bien-fondé de leur rôle de dépositaire des règles sociales. La seconde étape de la réinsertion, une fois le jeune guéri, s'effectua par le mariage. L'âge au mariage des garçons diminua, entraînant une forte demande de filles qui provoqua la renaissance du mariage entre cousins, et surtout l'inflation de la dot. Le mariage doit être considéré comme un élément important de la réinsertion, d'une part parce qu'il permet aux jeunes d'accéder à l'univers des hommes, mais surtout parce qu'il assure dans un proche avenir l'indépendance économique du jeune. En effet, les garçons sont complètement "détachés" du groupe familial dès la naissance de leur second enfant ou lorsque le premier enfant marche. Ils deviennent alors chefs d'exploitation à part entière, ne devant que rarement des prestations à la cellule familiale d'origine, prestations qui, de toutes façons, s'établiront selon un échange de réciprocité établi de manière scrupuleuse. Or, dans cette région où les revenus des agriculteurs sont souvent supérieurs à ceux des salariés de Lomé, les jeunes peuvent

entrevoir l'avenir de façon positive. On note ainsi que la réinsertion des jeunes Adja-Ehoué titulaires du BEPC ou même du Bac, ainsi que des salariés devenus chômeurs, est souvent réussie, contrairement à celle des jeunes d'ethnies différentes où la dépendance vis-à-vis des aînés crée un obstacle à leur réinsertion difficilement franchissable. L'abaissement de l'âge au mariage des garçons se généralise et constitue un handicap pour les chefs de famille, qui voient ainsi le nombre de leurs dépendants diminuer. Les agriculteurs aisés compensent ces pertes en se procurant de jeunes épouses dont la descendance masculine assurera la relève des garçons détachés, ce qui n'est pas sans influence sur l'inflation de la dot que nous mentionnions précédemment. De fait, les agriculteurs sont enclins à augmenter leurs revenus monétaires, et donc contraints à un dynamisme économique qui leur fournira les moyens d'acquérir les femmes et donc les enfants, de telle façon que la quantité de main d'oeuvre disponible reste constante pour maintenir une exploitation agricole importante.

La renaissance de certaines coutumes adja-éhoué et la place retrouvée de certains notables (chefs de cérémonie ou du culte vodu) n'est pas seulement imputable à la nécessité de faire face à une situation sociale difficile créée par les jeunes ex-scolarisés. D'autres facteurs sont intervenus tels que les "retombées" des recherches entreprises par les historiens sur l'origine adja du peuple éwé, recherches vulgarisées et diffusées par l'enseignement scolaire ou la radio. Le peuple adja, autrefois méprisé, devint de fait le symbole de l'ancêtre des Ewé d'avant la diaspora, et cette nouvelle interprétation de l'histoire favorisé très certainement la revalorisation du système culturel adja.

Le deuxième constat d'échec se situe au niveau de la "faillite relative" des premiers riches agriculteurs, dont nous notions l'avènement. La plupart de ces agriculteurs ne sont pas parvenus à consolider leurs investissements. Les boutiques, confiées aux fils ayant fréquenté l'école, furent souvent mal gérées et fermèrent. Les camions ou les taxis aux mains de conducteurs Ewé, qui s'enrichirent en profitant de l'inexpérience de leurs propriétaires, furent bientôt vendus, car non rentables. Enfin, le patrimoine immobilier situé à Lomé ne produisit pas de revenus, car les enfants scolarisés à

Lomé y logèrent ou gardèrent les revenus des loyers pour payer leurs frais de scolarité. Les agriculteurs qui avaient investi dans les études de leurs fils perdirent une partie de la main d'oeuvre familiale, ce qui les obligea à réduire leur exploitation, et n'eurent pas les compensations monétaires qu'ils espéraient une fois le jeune devenu salarié. L'école apparut alors comme un investissement non rentable. La certitude que le fait d'avoir fréquenté les bancs de l'école ne permettait pas de trouver un emploi, ni de "réussir mieux" dans le commerce ou l'agriculture, s'imposa. C'est ainsi que la non-productivité des investissements entrepris incita la communauté adja-éhoué à repenser le développement économique en d'autres termes. Si la réussite ne pouvait pas avoir lieu à l'extérieur de la communauté, ne valait-il pas mieux tenter un "développement endogène" ? Ne fallait-il pas compter sur ses propres forces sans se référer à un modèle, qui, certes, avait réussi à d'autres, mais qui leur semblait désespérément stérile ?

Il ne fait aucun doute que la revitalisation des coutumes sociales et religieuses permettant aux Adja-Ehoué de reprendre confiance en leur système culturel, qui fut longtemps dominé et méprisé, participa à cette évolution de la conception de la réussite sociale et économique. Il semble en effet que le développement économique, que nous allons décrire maintenant, ait pu se réaliser grâce au contexte social et idéologique. S'il est difficile de saisir le sens des relations qui se sont créées entre la situation économique nationale et internationale, le refus de l'école, la revivification des instances sociales et religieuses, la revendication ethnique et politique, l'évolution de l'idéologie et le développement économique, on est en droit de supposer que l'ensemble de ces facteurs ont donné naissance au dynamisme économique de la région du Moyen-Mono.

L'ampleur du développement.

Dès les premiers séjours dans la région, on peut observer les transformations que subit ce milieu rural au niveau du bâti (construction de maisons en dur avec de grandes fenêtres selon le modèle urbain), ou de l'apparition de mobilier "évolué" ; au niveau des achats de biens de production ou de consommation (tracteurs, moulins à maïs, mini-bus, bâchées, camions, motos, etc), de l'ouverture de

nombreuses boutiques ; on note aussi la présence de blocs électrogènes, de télévisions, la construction de citernes ou de puits individuels. Toutes ces transformations tendent à donner aux villages du Moyen-Mono l'illusion d'une mode de vie urbain.

Si l'enrichissement de la région atteint l'ensemble des agriculteurs, des agriculteurs aisés se dégagent cependant, dont les revenus monétaires dépassent souvent la somme d'un million de francs CFA par an ; c'est-à-dire que les revenus de ces agriculteurs sont supérieurs à ceux des cadres de la fonction publique (universitaires, ingénieurs, directeurs...), en tenant compte des avantages en nature (habitation, nourriture, charbon, bois...). Pour comprendre comment de tels revenus peuvent être obtenus, il nous faut décrire l'organisation d'une exploitation agricole, les surplus monétaires dégagés et leur utilisation.

1. L'accès à la terre.

Il n'y a pas de terres lignagères et chaque chef de famille (homme marié détaché) possède en milieu adja-éhoué "traditionnel" (3) un droit réel et définitif sur la terre qu'il a reçu de son père. Nous estimons que le droit réel et définitif est acquis lorsque le propriétaire peut effectuer en toute indépendance la série d'opérations suivantes : donner la terre, la louer, la prêter, la vendre, la laisser en jachère et la complanter. De même, il n'existe pas de terre communautaire, et même les points d'eau en saison sèche sont soigneusement délimités et appropriés par les chefs de famille. Cet individualisme poussé à l'extrême permet cependant à chaque chef de famille de gérer son exploitation en toute indépendance, l'incite à innover, et crée un climat de "course à la réussite".

L'accès aux terres conquises sur la forêt, en milieu adja traditionnel, ne pose aucun problème. Il suffit de déclarer au chef de village l'appropriation de celle-ci et d'effectuer quelques cérémonies qui se termineront par un grand "pot" collectif, où le sodabi (alcool de vin de palme) et la bière seront offerts à volonté. Des problèmes se présentent cependant lorsque les Adja-Ehoué demandent de la terre aux ethnies limitrophes. Autrefois la terre était attribuée gratuitement ; maintenant les dons de terre ont disparu et laissé place à la location, et l'on enregistre de nombreux conflits du fait

que le prix de la location évolue en fonction de l'enrichissement des agriculteurs Adja-Ehoué. Ceux-ci préfèrent parfois acheter la terre n'hésitant pas à faire appel à un géomètre d'Atakpamé et à enregistrer légalement cette acquisition.

Lorsqu'un Adja prête une terre, il y plante souvent des palmiers qui rappellent ainsi son droit de propriété et surtout assure le retour de la terre dans un temps proche, quatre à cinq ans, lorsque les palmiers devenus grands ne permettent plus de cultiver les plantes saisonnières. D'ailleurs, dans la majorité des champs, les agriculteurs plantent des palmiers en association avec les cultures saisonnières (maïs, arachide, coton, ...) et de ce fait les terres ne sont jamais utilisées plus de cinq années, période à partir de laquelle l'ombre des palmiers nuit aux autres cultures. Ainsi, les Adja-Ehoué se déplacent volontiers à la recherche de nouvelles terres. Il y a quelques années encore, ceux-ci n'hésitaient pas à abandonner leurs villages pour s'installer ailleurs tout en conservant leurs palmeraies dans le village d'origine. Maintenant, les constructions de maisons en dur et surtout l'achat de vélos ou de motos les incitent à rester au village tout en cultivant des champs distants de ce dernier, parfois de plus de trente kilomètres.

C'est ainsi que les conditions d'accès à la terre rendent possible la croissance des exploitations agricoles, d'autant que la descolarisation libère une quantité de main d'oeuvre importante. Il faut noter aussi que le défrichage des forêts permet de constituer, à la marge des terroirs, de grandes exploitations d'un seul tenant qui favorisent l'introduction et l'utilisation de petits tracteurs.

2. L'organisation de la production.

Les Adja-Ehoué se situent dans une région qui bénéficie de deux saisons de pluie et dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'aire du maïs", mais la première remarque que nous pouvons faire porte sur la diversité des espèces cultivées parmi lesquelles nous pouvons citer le maïs, l'arachide, le coton, le manioc, l'igname, le haricot, le pois d'angole, le gombo, la tomate, le piment, le tabac, la patate douce, l'oignon, et les nombreux légumes surnommés "légumes-sauce". Il convient d'ajouter à cette liste les cultures pérennes telles

que le palmier à l'huile, le manguier, le bananier, le papayer, le citronnier, l'oranger et le cocotier. Autrefois, la plupart de ces produits étaient destinés exclusivement à la consommation familiale ; ils sont désormais commercialisés du fait du développement spectaculaire des transports. Les cultures secondaires (tomate, piment, gombo, etc...) peuvent ainsi être source de revenus monétaires non négligeables, qui varient entre dix mille francs et soixante mille francs CFA par an.

Les cultures telles que le maïs (cultivé en première saison) et le palmier à huile sont celles que les agriculteurs considèrent comme primordiales. Le maïs, parce qu'il est à la base de la nourriture quotidienne et le palmier à huile, non pour les noix ou l'huile que l'on pourrait en tirer, mais pour le vin de palme qui, distillé, donnera le sodabi. Les palmiers assurent aux agriculteurs des revenus stables -la demande de sodabi est toujours très élevée- souvent importants (de 50.000 francs à plus de 600.000 francs CFA par an) chez les agriculteurs âgés qui possèdent de nombreuses palmeraies, mais surtout, ils constituent une épargne, une réserve monétaire de secours sur laquelle on peut compter. Qu'une difficulté survienne, plusieurs mauvaises récoltes successives, la maladie d'un membre de la famille, des funérailles ou une dot urgente à payer, le chef de famille sait qu'il peut soit vendre ses palmiers sur pied à un agriculteur aisé (il percevra tout de suite une somme modeste), soit les couper et vendre le sodabi (la somme perçue sera importante, mais plus longue à obtenir).

En seconde saison agricole, le maïs n'est que très rarement cultivé (les agriculteurs estiment que le maïs "ne donne rien" lorsqu'on le cultive sur les deux saisons), ce qui laisse la place aux cultures destinées à la vente qui se concurrencent alors entre elles. Le choix s'effectue entre l'arachide et le coton, et se réalise selon de nombreux critères (possibilités de commercialisation, main d'oeuvre disponible, revenus escomptés, etc). Les revenus procurés par la vente de l'arachide ou du coton varient en fonction des exploitations et se situent entre 50.000 et 1 million de francs CFA par an. Ainsi, un agriculteur qui désire obtenir des revenus monétaires importants devra cultiver de grandes parcelles d'arachide ou de coton en seconde saison, ce qui

l'amène à cultiver de plus en plus de maïs en première saison. En effet, il est plus rationnel au niveau de la gestion de la force de travail d'emblaver une parcelle dès la première saison, car les gros travaux de défrichage et de labours servent alors pour les deux saisons. C'est dire que le développement des cultures de rente, loin de concurrencer la culture céréalière, crée des excédents importants de maïs. Les agriculteurs construisent alors de grands greniers à maïs, soit en prévision d'une éventuelle sécheresse, soit dans l'attente de la montée des cours du maïs. La constitution de stocks importants de maïs leur permet aussi de maîtriser la commercialisation de ce dernier en louant des camions qui effectuent le transport de leur champ à Lomé, où le maïs sera vendu à un prix de 50 à 70% supérieur à celui en vigueur dans la région du Moyen-Mono.

3. La gestion de la force de travail.

Le développement des exploitations agricoles a pu se réaliser grâce, d'une part aux conquêtes de nouvelles terres, d'autre part à l'accroissement de la main d'oeuvre disponible. Le retour des jeunes du Nigéria, de certains salariés ou chômeurs de Lomé, a constitué un apport non négligeable. Mais le facteur le plus important de l'accroissement de la main d'oeuvre disponible est indéniablement le retrait de l'école -ou la non-scolarisation- d'un grand nombre d'enfants ou de jeunes.

Du fait des règles qui régissent la gestion de la force de travail familiale, les garçons ont été, dans un premier temps, tout particulièrement "atteints" par la descolarisation, car il était important pour les hommes de se procurer une main d'oeuvre nécessaire à l'extension de leurs exploitations agricoles. Ces règles peuvent être résumées comme suit :

- 1/ Les garçons travaillent exclusivement sur les champs de leur père. Il faut donc la permission du père pour qu'ils puissent aider leur mère.
- 2/ Les filles travaillent avec leur mère ; les femmes gèrent d'ailleurs la main d'oeuvre féminine en toute indépendance. On note ainsi que les petites filles "circulent" entre les femmes d'une même famille, de façon à pallier aux aléas démographiques, de sorte qu'aucune femme ne se retrouve seule à travailler dans son exploitation agricole.
- 3/ Le mari ne cultive jamais le champ de sa femme. Les seules exceptions admises sont la construction des greniers à maïs et la mise en forme des poquets, ces deux travaux étant considérés comme masculins.

-4/ Les femmes doivent à leur mari deux prestations de travail : le semis (en fait elles se contentent de déposer les graines dans les poquets agencés par les hommes) et la récolte. Cette seconde prestation constitue la charge en travail la plus lourde que les hommes exigent de leurs femmes, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la récolte du coton.

-5/ Il revient aux femmes de préparer les repas ; les corvées d'eau et de bois leur incombent également.

Ainsi l'on comprend que les exploitations masculines aient été les plus perturbées par l'essor de la scolarisation lors de la décennie 1970 (les filles étant très peu scolarisées dans la région du Moyen-Mono), mais aussi par le départ des jeunes pour Lomé ou le Nigéria. Il n'était d'ailleurs pas rare, durant cette décennie, de voir des exploitations féminines beaucoup plus florissantes que celles des hommes. Ceci ne se vérifie plus désormais, car les hommes semblent mieux maîtriser à la fois l'accès aux nouvelles terres et la gestion de la main d'oeuvre, c'est-à-dire les deux facteurs essentiels à la croissance des exploitations agricoles. De plus, le développement de la culture du coton se fait également à l'avantage des hommes qui bénéficient du travail féminin pour effectuer la récolte, opération culturale qui nécessite beaucoup de main d'oeuvre.

Hormis la force de travail familiale, il n'existe pas d'autres modes de travail en vigueur, les "invitations de culture" et le travail salarié restant très marginaux. La gestion de la force de travail repose donc essentiellement sur la main d'oeuvre familiale malgré une forte demande de manoeuvres agricoles, demande non satisfaite du fait des facilités d'accès à la terre qui incitent à cultiver son propre champ. Les enfants et les jeunes célibataires effectuent rarement plus de deux ou trois journées de "manoeuvrage" par mois, car leurs aînés les incitent à rester sur l'exploitation familiale en leur distribuant des cadeaux (habits, vélos, etc) lors de la commercialisation des produits agricoles.

4. L'utilisation des "surplus" monétaires.

Souvent le développement des cultures de rente, propices à améliorer rapidement les revenus monétaires des agriculteurs, incite ces derniers à opter en faveur d'une agriculture plus "extensive", qui détériore le milieu naturel, ou à négliger les cultures céréalières. Les agriculteurs Adja-Ehoué ont pu se protéger de ce "fiçau" en augmen-

tant leur production de maïs et en conservant leurs nombreuses palmeraies, qui assurent à la terre une longue jachère et permettent un assolement très performant. Le maintien des palmeraies s'explique au niveau économique par des revenus au moins aussi importants que ceux du coton ou de l'arachide, et au niveau social par le rôle que joue le palmier, symbole de la propriété de la terre et de la réussite sociale de l'homme d'âge "respectable" (15 à 25 années sont nécessaires pour posséder de nombreuses palmeraies).

La place primordiale accordée au maïs et au palmier au sein des exploitations agricoles (les autres cultures n'intervenant dans le cycle cultural que lorsque le maïs et le palmier le leur permettent) est ainsi dû au rôle social et culturel que remplissent ces deux produits. On ne s'étonnera donc pas de retrouver le maïs et les noix de palme toujours présents dans les cérémonies traditionnelles, que ce soit pour celle de l'enfant qui vient de naître, où les noix de palme prédisent l'avenir de celui-ci (parfois, selon les clans, ce sont les grains de maïs qui jouent ce rôle), pour les cérémonies d'offrande aux ancêtres, pour la cérémonie des jumeaux, ou tout simplement pour les libations qui ont lieu lors de tout rite religieux où l'on verse à terre la farine de maïs mélangée à l'eau (on y additione souvent l'huile de palme) en signe de "fraîcheur" ou de paix.

C'est ainsi qu'une partie des revenus monétaires sera consacrée à l'achat d'engrais destiné au maïs ou à l'achat de palmeraies afin d'accroître le "patrimoine" familial. Viennent ensuite les vélos et les motos qui, loin de constituer de simples biens de prestige ou de consommation, doivent être considérés comme des biens de production qui facilitent l'accès aux terres éloignées du village dont le défrichage permet ainsi d'augmenter les superficies cultivées. Les motos servent aussi au transport des intrants (semence, engrais) ou des produits agricoles (coton, arachide), et des agriculteurs eux-mêmes. S'il est difficile de mesurer le temps de travail que les hommes économisent ainsi, il est certain que les motos participent à l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles. De même, la construction de puits ou de citernes (récupérant l'eau de pluie qui s'écoule des toits en tôle par les gouttières fabriquées à cet effet) libère les femmes des longues heures quotidiennes de

marche pour se rendre au marigot. Enfin, l'achat de tracteurs (à ce jour, huit tracteurs ont été achetés par des agriculteurs adja-éhoué) constitue la dernière tentative d'accroître la productivité agricole.

Nombreux sont les agriculteurs pouvant acquérir financièrement ces tracteurs mais qui, compte-tenu des incertitudes pesant sur les revenus agricoles (augmentation du prix des intrants, variations des cours des produits agricole), préfèrent diversifier les investissements dans le transport, le commerce ou l'immobilier. L'achat de camions, de mini-bus ou de "bâchées" est cependant très souvent destiné au transport des personnes et des marchandises du Moyen-Mono vers Atakpamé ou vers Lomé, ce qui favorise l'écoulement des produits agricoles et leur vente à un prix plus élevé. Hormis les Adja-Ehoué eux-mêmes, peu de transporteurs osent risquer leurs camions ou leurs bus sur les pistes du Moyen-Mono, du fait du mauvais état de celles-ci, tout particulièrement en saison des pluies.

Le développement économique de la région a favorisé la réinsertion de certains "urbanisés" qui peuvent par conséquent exercer leur métier au village. Si les menuisiers, les tailleurs ou les réparateurs de motos, qui pour la plupart ont effectué un long apprentissage en ville et possèdent un excellent niveau technique, exercent leur métier à mi-temps et continuent leur activité agricole, les chauffeurs et les maçons ont délaissé le travail de la terre, tout en conservant des champs qu'ils font cultiver par leurs jeunes apprentis.

Les Adja-Ehoué contrôlent ainsi toutes les activités économiques de la région, exceptés certains métiers ou secteurs (boucherie, vente des habits, des motos, etc) encore aux mains des habitants des quartiers "Zongo" (Nigériens, "Nago"), contrairement à ce que nous avons pu observer lors du développement de la décennie 1960-70, où les investissements étaient soit réalisés à l'extérieur de la région, soit gérés par des étrangers.

Les limites au développement.

Pour autant que l'essor économique de la région du Moyen-Mono soit spectaculaire, on ne peut que constater la fragilité de cette réussite économique, et les limites à ce développement se dessi-

nent à l'horizon. Il nous faut distinguer deux sortes de limites selon qu'elles se développent au sein même du système de production en vigueur, ou qu'elles relèvent de facteurs extérieurs à ce système.

1. Les limites internes

Le développement agricole repose, nous l'avons décrit, sur l'accroissement conjugué des terres cultivées et de la main d'oeuvre disponible. S'ajoutent à ces deux facteurs, les possibilités de commercialisation accrues dues d'une part à l'intervention de la SOTOCO, en ce qui concerne le coton, d'autre part aux stratégies commerciales de certains agriculteurs (achats de camions ou de bâchées), pour ce qui concerne le vivrier.

Le système d'assolement actuel engendre une expansion territoriale dont les limites commencent à se préciser. Les terres disponibles se situent désormais à plus de 30 km des villages, au nord d'Ahomma ou vers Nangbéto. Les forêts proches du Mono, réputées insalubres (présence d'onchocercose), sont maintenant défrichées par les habitants de Tado, la SOTOCO ayant construit des pistes qui facilitent l'accès des motos et des camions aux champs proches du Mono.. Dans la plupart des villages situés entre Tohoun et Katome, il n'existe plus de terre disponible, les palmeraies occupant une grande partie des terroirs villageois. Il ne semble pas, dans l'immédiat, que les agriculteurs soient décidés à renoncer à leurs nombreuses palmeraies. Les plus "dynamiques" d'entre eux continuent à rechercher de nouvelles terres, construisent un apatam au sein du champ, et n'hésitent pas à quitter le village pour rester plusieurs semaines dans leurs champs lointains et cultiver des surfaces dépassant parfois dix hectares. Les terres disponibles vont cependant, dès la prochaine décennie (1990-2000), faire défaut, et le système d'assolement risque d'en être perturbé.

Le problème de la main d'oeuvre se pose du fait que les autorités togolaises semblent décider à lutter contre la descolarisation. De nombreux recrutements forcés ont ainsi permis de maintenir cette année les effectifs scolaires et, compte-tenu des "pressions exercées", une augmentation de ceux-ci s'effectuera, certainement, dès la rentrée 1986-87.

2. Les limites externes.

Bien plus que les contraintes climatiques auxquelles les agriculteurs savent pallier, les interventions publiques risquent à tout moment, de remettre en cause le développement de la région. Si les années de sécheresse ne restent pas toujours gravées dans la mémoire des agriculteurs, aucun d'entre eux, par contre, n'a oublié l'année et le déroulement de ce que l'on pourrait dénommer les "catastrophes politiques" qui sont le fait d'agents subalternes de l'Etat (militaires, douaniers, gardes forestiers), des spoliations dues à des interventions étatiques (loi de TOGOGRAIN, barrage de Nangbéto).

Dans le premier cas, bien que créant un climat d'insécurité et de méfiance (du fait des dénonciations) au sein des villages, elles ne remettent pas en cause le développement économique de la région, mais constituent une ponction effectuée par les fonctionnaires sur les agriculteurs, ponction qui se fait de plus en plus importante du fait de l'enrichissement des agriculteurs et de la baisse du pouvoir d'achat des salariés.

Dans le second cas, certaines interventions peuvent bouleverser l'économie de la région (loi sur le maïs, interdiction de couper les palmiers). Ainsi, l'aménagement du barrage de Nangbéto et le projet de culture irriguée qui doit être réalisée d'ici cinq ans risquent de saper les fondements de la réussite économique que l'on observe aujourd'hui dans la région du Moyen-Mono.

Conclusion.

La région du Moyen-Mono connaît un développement économique spectaculaire dû au dynamisme de ses agriculteurs. La reviviscence sociale et culturelle, que nous avons décrite, a donné naissance à l'élaboration d'une nouvelle conception de la réussite sociale et économique qui permet, justifie et amplifie ce dynamisme. Autrefois, la réussite ne pouvait se concevoir que par l'intermédiaire des enfants scolarisés qui obtiendraient un poste important à Lomé, reviendraient au village pour construire une maison en dur et assumer financièrement le bien-être de la famille. Les "enfants" sont revenus de Lomé, en situation d'échec, marginalisés, et "sans un sou en poche". Le métier d'agriculteur s'est ainsi vu revalorisé et la certitude de ne pouvoir réussir ailleurs que chez soi a permis de concentrer tous les efforts sur le développement de la région. La baisse du niveau de vie des

salariés, que les agriculteurs peuvent aisément constater (les instituteurs, infirmiers, encadreurs ou autres fonctionnaires en poste dans la région disposent de revenus inférieurs à ceux des agriculteurs, et la quasi-totalité d'entre eux demandent de la terre à ces derniers pour cultiver afin "d'arrondir les fins de mois"), a remis en cause le mythe du fonctionnaire qui "travaille peu et touche beaucoup".

Cependant, le développement n'a pu se réaliser que grâce au désenclavement de la région, amorcé par la construction des ponts sur le Mono, l'ouverture et l'entretien des pistes par la SOTOCO, et réalisé grâce à l'organisation des transports effectuée par les agriculteurs eux-mêmes. Si ce désenclavement n'avait pas eu lieu, les efforts des agriculteurs eussent été vains.

De même, les encadreurs de la SOTOCO assurant la vente des engrais pour le coton et le vivrier, des semences "améliorées", diffusant des techniques culturales plus performantes (techniques de semis en ligne, de démariage, etc) ont accompagné le développement souhaité par les agriculteurs. On peut noter qu'à aucun moment la SOTOCO n'a fait preuve de coercition, et la réussite que connaît cet organisme, sur l'ensemble du Togo, doit beaucoup au fait qu'il s'est contenté d'offrir des services, contrairement aux actions spoliatrices de TOGOGRAIN qui se sont révélées néfastes au développement agricole, et ont été très vite abandonnées par les pouvoirs publics.

NOTES

(1) Effectifs du primaire, Préfecture du Haho 1980-81 = 15.302 ; 1984-85 = 11.985. Effectifs du secondaire (6è, 3è), Préfecture du Haho 1980-81 = 3.857 ; 1984-85 = 1.776.

(2) Littéralement : qui ne sait rien faire, ne fait rien de bon.

(3) C'est-à-dire lorsque ces derniers sont considérés comme autochtones et donc "légitimes détenteurs" de la terre, ou qu'ils ont acquis ce droit depuis plusieurs générations.